

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Schweizerische Bauzeitung |
| Herausgeber: | Verlags-AG der akademischen technischen Vereine |
| Band: | 69/70 (1917) |
| Heft: | 17 |
| Artikel: | Réforme de l'enseignement technique supérieur en France |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-33960 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sprechende Regenerierung an einem praktischen Beispiel zu versuchen, dürfte hierdurch beantwortet sein.

Die Variante A (vergl. Abb. 7 bis 9) unterscheidet sich von der Lösung nach Abb. 2 bis 6 im wesentlichen durch die *Stellung des Krankenhauses parallel zum Schöneberger Ufer*, anstatt in der Hauptaxe des Baublocks; ferner durch die freie Lage der *Synagoge* und vor allem *durch eine intensivere Ausnutzung* der Grundstücke der beiderseits bebauten „Seitenstrasse“. An dieser sind, wie bereits angedeutet, *dreistöckige*, eventuell *vierstöckige Häuser* gedacht (Abb. 9). Das Krankenhaus-Grundstück vermindert sich von rund 17 000 m² auf rund 14 000 m².

¹⁾ Ein anderes lohnendes Objekt für Detail-Bearbeitung vergleiche Band LIX, Seiten 80 und 109 (Februar 1912).

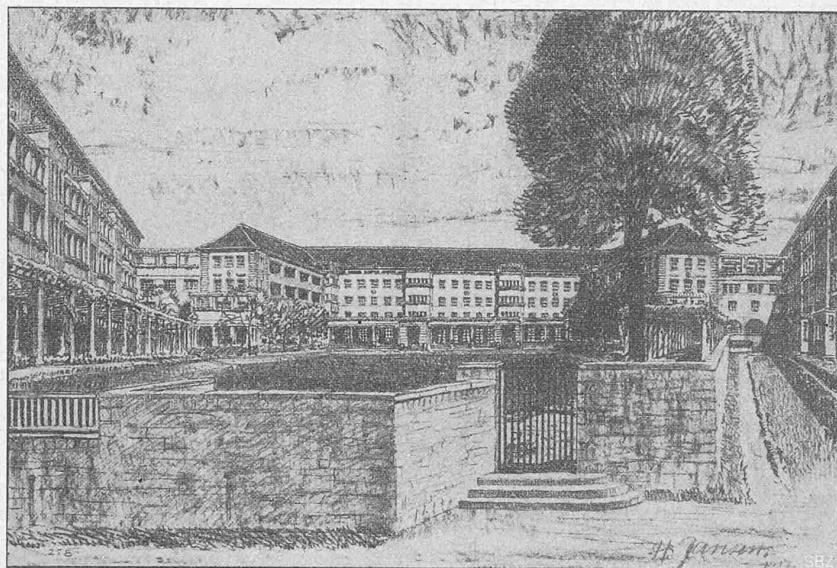


Abb. 3. Ansicht des neuen Elisabeth-Krankenhauses, von Süden.

Preisgekrönter Wettbewerb-Entwurf von Arch. Herm. Jansen.

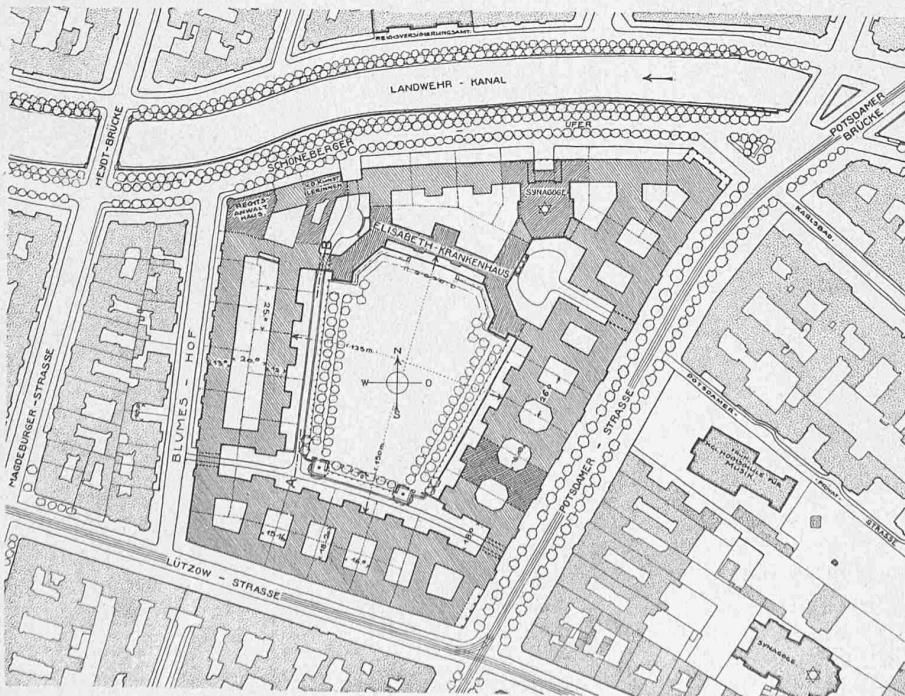


Abb. 2. Neu-Aufteilungs-Vorschlag von Arch. Hermann Jansen. — Hauptprojekt, Maßstab 1 : 4000

Réforme de l'enseignement technique supérieur en France.

A la suite d'une conférence faite le 3 novembre de l'année dernière, à la Société des Ingénieurs Civils de France, par M. Léon Guillet, Professeur à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures et

au Conservatoire des Arts et Métiers, sur l'enseignement technique supérieur, une longue et très importante discussion qui s'est poursuivie pendant cinq longues séances, s'est engagée sur cette question.¹⁾ Cette discussion, qui a donné à un grand nombre de personnalités les plus qualifiées l'occasion de venir y exprimer les idées qu'elles ont pu acquérir au cours d'une longue expérience, donne un exposé excessivement intéressant des réformes jugées nécessaires dans l'enseignement technique supérieur actuel en France. Le ministre du Commerce et de l'Industrie

ayant manifesté le désir de connaître l'avis de la Société sur les améliorations qu'elle estime devoir être apportées à l'enseignement technique supérieur, ces idées ont été, dans la suite, remaniées par une commission spéciale et réunies en un certain nombre de „Vœux“ qui ont été soumis au vote de la Société. Sur un grand nombre de points, ces vœux se rapprochent sensiblement des opinions émises par les „Anciens“ de l'Ecole Polytechnique Fédérale à l'occasion de l'enquête faite sur cette même question par la „G. e. P.“ en automne dernier.²⁾ Nous pensons donc intéresser nos lecteurs en leur présentant ici un résumé succinct de ces vœux³⁾, tout en passant sous silence ceux se rapportant à des questions spéciales, telle que par exemple celle du service militaire.

La Société demande en premier lieu la révision des programmes de l'enseignement secondaire et la simplification des sections en prenant pour base, de préférence pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière d'ingénieur, la section „latin-sciences“, avec addition de quelques notions de grec au point de vue étymologique, développement des langues vivantes, introduction du travail manuel. Les études seraient accompagnées d'exercices propres à former l'énergie morale, l'énergie physique et l'esprit d'initiative.

La préparation aux Grandes Ecoles qui suit ce cycle devrait comprendre deux années au plus, l'une pour les „Mathématiques élémentaires supérieures“, l'autre pour les „Mathématiques spéciales“, le

1) Le Bulletin de la Société des Ingénieurs Civils de France a publié le texte complet de cette conférence ainsi que des différentes communications qui l'ont suivie (Bulletin Nos 10/11, Octobre/Novembre 1915, et No. 1, Janvier/Avril 1917). Nos lecteurs trouveront en outre un résumé assez détaillé dans le "Génie Civil" (18 novembre 1916, 16 et 13 juin 1917).

²⁾ On peut se procurer le rapport détaillé sur cette enquête au Secrétariat de la „G. e. P.“, Diana-strasse 5 à Zurich.

³⁾ Voir dans le "Génie Civil" du 14 juillet 1917 le texte in extenso de ces "Vœux" et dans celui du 18 août 1917 le texte de la lettre explicative au Ministère.

programme de ces dernières étant un peu allégé. A la fin de ces deux années d'études, il serait délivré un certificat d'études spéciales basé exclusivement sur toutes les notes obtenues dans ces deux classes. Les „concours“ actuels seraient donc complètement éliminés.

En ce qui concerne l'*enseignement technique supérieur*, la Société est d'avis que l'élève ingénieur doit l'aborder à 18 ou

En ce qui concerne l'*enseignement post-scolaire*, la Société déclare qu'il est indispensable de créer divers centres d'enseignement post-scolaire spécialisés, tels que l'Ecole Supérieure d'Électricité, notamment en ce qui concerne (en dehors des questions agricoles): La mécanique et les constructions métalliques; la métallurgie; la chimie; les textiles; les travaux publics et chemins

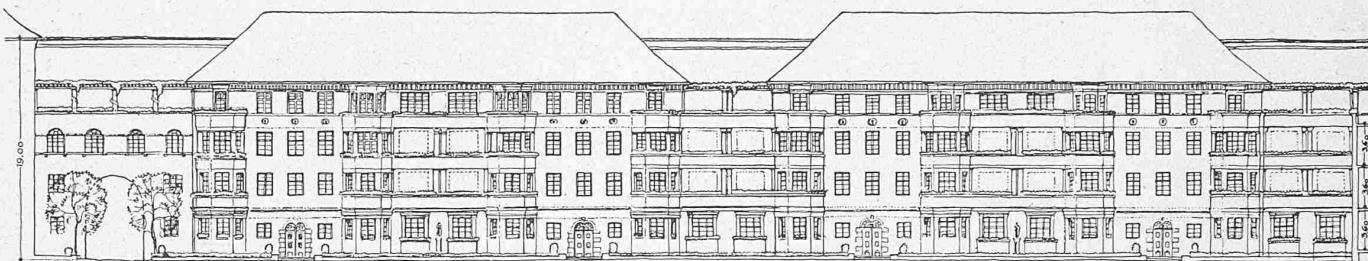


Abb. 9. Ostfront (an der Nebenstrasse) der mittlern der drei westlichen Häuserreihen, Längsschnitt C-D in Abb. 7 (Variante). — Masstab 1:600.

19 ans au plus. Elle déclare qu'il y a nécessité absolue à maintenir l'ordre le plus complet et la régularité la plus grande dans les cours et exercices des Grandes Ecoles et Universités. Tous les ingénieurs devant posséder un fonds commun de connaissances générales, l'*enseignement encyclopédique*, quel que soit le caractère propre à chaque école, devra être maintenu comme base de formation de tous les ingénieurs, la spécialisation ne pouvant que succéder à cette formation. La Société demande en outre que toutes mesures nécessaires soient prises pour obliger l'élève à un réel effort personnel d'initiative et que, notamment, les travaux pratiques soient développés en parallèle avec l'*enseignement*. Que l'on fasse subir une diminution sensible aux leçons ex cathedra, qu'une orientation très nette soit donnée au cours vers un enseignement oral moins descriptif, et qu'il soit distribué aux élèves tous documents scientifiques, techniques, économiques, ayant pour but de diminuer l'importance des notes prises au cours des leçons et de servir de base à la documentation du futur ingénieur. Elle demande qu'un contact plus intime et très continu ait lieu entre le corps enseignant et les élèves et qu'il soit créé à cet effet des „assistants“; que le personnel dirigeant soit choisi parmi les personnes qui ont participé à la vie industrielle du pays et que les professeurs des cours techniques soient recrutés dans la profession. Elle estime qu'il

de fer; les constructions navales. Elle demande de plus que les Grandes Ecoles et les centres scientifiques techniques ou industriels organisent en dehors de l'année scolaire normale des cours et travaux pratiques de faible durée sur des sujets déterminés permettant aux ingénieurs en fonctions dans l'industrie de recevoir les compléments d'instruction correspondant aux progrès les plus récents de la science et de l'industrie.

G. Z.

Von der Gafsa-Bahn.

Das tunesische Eisenbahnnetz verteilt sich auf zwei Gesellschaften, von denen die „Compagnie des chemins de fer de Bône-Guelma et prolongements“ im Jahre 1911 eine Strecke von 1650 km im Betriebe oder konzessioniert hatte, während die „Compagnie des Phosphates et du chemin de fer de Gafsa“ 300 km Geleise besitzt und den Abbau der mächtigen Phosphatlager von Metlaoui und Redeyef betreibt.

Die Entdeckung der Phosphatbänke in den Schluchten von Seldja (Süd-Tunesien) gebührt dem Oberpferdearzt der französischen Armee, Philippe Thomas, und fällt in das Jahr 1885. Der neuen Entdeckung gegenüber verhielten sich Finanzleute und Industrielle jahrelang sehr zurückhaltend, da sie an einer lohnenden Ausbeutung

Neugestaltung unzweckmässiger Miethaus-Baublöcke im „Alten Westen“ von Berlin.

Variante A zum prämierten Wettbewerb-Entwurf von Architekt Hermann Jansen, Berlin.

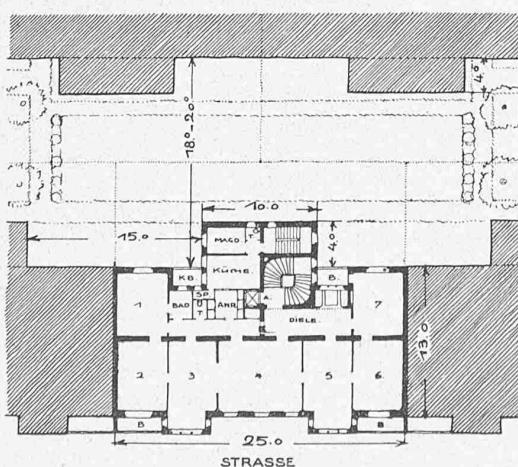


Abb. 8. Grundriss-Typ, 1:600 (in Abb. 7 kreuzweise schraffiert).

est indispensable de développer les stages d'usine et les voyages d'étude et qu'à cet effet une collaboration plus intime soit recherchée entre les établissements industriels et les Ecoles Techniques Supérieures. Elle demande enfin que des notions générales d'administration soient introduites dans l'*enseignement* et que les professeurs de sciences industrielles attirent l'attention des élèves sur l'importance vitale des questions économiques ayant trait à leur enseignement.

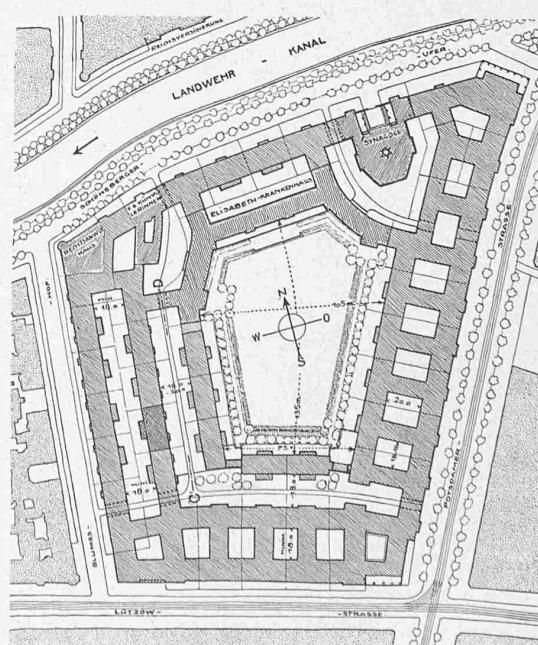


Abb. 7. Lageplan der Variante. — Masstab 1:4000.